

# Le Houlmmois d'été

www.mairiedehommes.fr

Juillet 2022

Facebook : Commune de Hommes



## Édito

Chères HOULMOISES,  
Chers HOULMOIS,

En écrivant l'édito du bulletin du début d'année, j'étais loin de m'imaginer qu'une guerre serait déclenchée en Europe.

L'histoire serait-elle un éternel recommencement !

Il y a 80 ans, dans la ville de KERKOV eut lieu, une sanglante bataille où combattaient ensemble, Russes et Ukrainiens sous le même drapeau contre l'envahisseur. Souhaitons que ce conflit cesse le plus rapidement possible, car les conséquences risquent d'être déstabilisantes pour nos démocraties sur le plan économique pour aider les familles qui ont dû fuir leur pays. Je voudrais remercier les personnes qui ont fait don de divers objets et vêtements.

Je vous informe que le feu d'artifice sera tiré le 14 juillet sur les lacs comme chaque année avec la participation financière des communes de Savigné-sur-Lathan et de Courcelles-de-Touraine ainsi que du Conseil Départemental.

Au sujet des animations, sachez qu'un vide grenier sera organisé par l'amicale cycliste de Savigné le 14 juillet sur le terrain de foot et que le 7 août, toujours sur le terrain de foot, aura lieu une représentation gratuite théâtrale et musicale sur le thème de Don Quichotte à 21h30, venez nombreux.

Nous avons mis en place sur les lacs, un service de gardiennage et de surveillance pour prévenir des incivilités et des comportements irrespectueux. Ouverture des activités Guinguette et jeux d'eau le 24 juin 2022.

Dans le cadre de notre budget, investissement, nous procédons aux travaux des différents bâtiments.

Monsieur CAMUS m'a fait part de son inquiétude concernant la fréquentation de la machine à pain.

Si nous voulons la maintenir en place, s'il vous plaît, privilégiez le distributeur.

La saison estivale arrive à grand pas, permettez-moi de vous souhaiter de bonnes vacances et malgré la levée des restrictions sanitaires, restez prudents.

Bien à vous,

**Le Maire, Hubert HARDY**

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE EN JUILLET - AOÛT

Du 1<sup>er</sup> juillet au 5 août

Lundis, mercredis : MATIN

Mardis, jeudis, vendredis : APRÈS-MIDI

Du 8 août au 26 août

Lundis, mardis, jeudis, vendredis : MATIN

Du 29 août au 2 septembre

Lundi : MATIN de 9h à 12h

Mardi et jeudi : APRÈS-MIDI de 14h à 17h

Vendredi : APRÈS-MIDI de 13h30 à 16h30

L'agence postale sera fermée du mardi 9 août au 27 août inclus.



## Besoin d'un meilleur débit internet ?

«Le débit internet est trop faible» telle est la réflexion trop souvent entendue. Pour y palier, la municipalité a fait installer une antenne au niveau des ateliers afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès au haut débit. L'entreprise passe chez vous pour vérifier le débit internet. Elle pose un dispositif (très discret) pour capter internet. Elle vous remet les documents vous permettant de toucher la subvention du conseil régional couvrant les frais d'installation. Puis elle vous fait souscrire un abonnement téléphone, internet et télévision selon le souhait de 30 à 41 €.

Pour contacter l'entreprise R'LAN TELWAN : 09 72 32 88 67.



## PISTE CYCLABLE

### Un chemin balisé entre Hommes et le collège de Savigné-sur-Lathan

De nombreux parents craignent, à juste titre, de laisser leurs enfants rejoindre le collège de Savigné à vélo. Nous avons contacté, Monsieur Poussin, président de l'association Avenir Cycliste Touraine qui a déterminé un tracé hors routes départementales permettant de rejoindre le collège de Savigné depuis Hommes. Ce parcours de 3,2 km sera prochainement balisé, dans les 2 sens, pour permettre à nos enfants de ne pas se perdre.

Seul point noir de ce parcours : la traversée de la départementale D71 (route de Courcelles). Pour cela, nous avons fait appel au STA (Service Territorial d'Aménagement) afin qu'il étudie la signalétique à mettre en place à ce croisement.

Le départ de HOMMES est situé «Route de Rillé» un peu avant «Les Grands Champs» et côté Savigné «au collège».

**A vos vélos dès la rentrée en toute sécurité.**

3,2 km

Collège de Savigné



## TRAVAUX 2022

Changement des huisseries (portes et fenêtres) du local de l'association «Les Dès sont jeux T» : 10 000 €

Changement de la clôture du plateau scolaire côté lotissement de l'Ouche Daveau : 5 000 €

Changement de l'éclairage des terrains de pétanque par des halogènes LED bien moins gourmandes en énergie : 2 000 €

Mise aux normes de l'installation électrique du local pétanque : 2 000 €

Réfection de l'ancienne buvette du stade (électricité et bardage) qui tombait en désuétude : 6 000 €

La Salle des Fêtes a été dotée de vaisselle pour environ 100 personnes pour 1 200 €

Hormis pour la vaisselle, nous avons pour l'instant, obtenu une subvention à hauteur de 40 %.

## ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ

- 14 juillet au terrain de foot, vide grenier, brocante organisée par «l'Avenir cycliste Touraine».

- 14 juillet vers 23 h aux lacs : Feu d'artifice financé en commun avec les communes de Courcelles-de-Touraine, Savigné-sur-Lathan et le Conseil Départemental.

- 24 septembre terrain de foot : départ course cycliste organisée par «l'Avenir Cycliste Touraine».

### **INÉDIT, LE 7 AOÛT A 19 H AU STADE :**

La municipalité et la CCTOVAL sont heureuses de vous offrir un spectacle de la compagnie «Sept Épées» le dimanche 7 août.

Cette compagnie s'est produite au festival d'Avignon.

19 h : Concert «Guitarras» (durée 0h50).

Repas participatif possible sur place, (chacun amenant une salade, un dessert ou autre), tables à disposition.

21h30 : Théâtre «Quichotte» spectacle tout public à partir de 8 ans.

*C'est l'histoire d'un fou dont les mirages font rêver les gens qu'il croise.*

**SPECTACLE GRATUIT financé par la CCTOVAL et la MUNICIPALITÉ.**

Buvette sur place.

Ce sera un bon moment de convivialité pour se retrouver toutes et tous ensemble après 2 années de COVID et de confinement. Pour réussir cette initiative, le comité des fêtes, les associations seront mis à contribution.

**Prix du billet : 1 légume de saison (tomate, poivron, concombre...).**

**CE N'EST PAS UNE BLAGUE, JOUONS LE JEU.**



Photo fournie par la compagnie «Sept Épées»

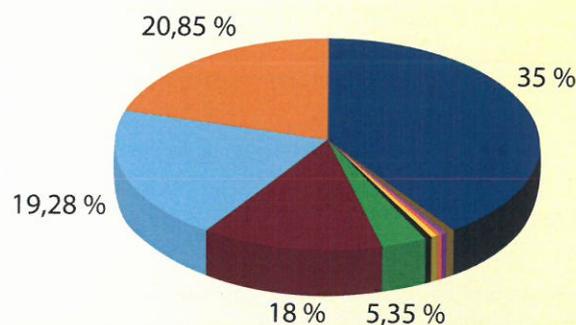


## BUDGET 2022

**Par vote à l'unanimité, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter pour 2022, la part communale des impôts fonciers bâtis et non bâtis.**

### Dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2022

Charges de personnel et frais assimilés	35 %
Virement à la section d'investissement	20,85 %
Autres charges de gestion courante	19,28 %
Charges à caractère général	18 %
Dépenses imprévues	5,35 %
Charges financières	0,55 %
Dotations provisions semi-budgétaires	0,33 %
Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,17 %
Atténuations de produits	0,15 %
Charges exceptionnelles	0,13 %



## LES LACS DE LA PLAINE

### UNE NOUVELLE PERSPECTIVE AUX LACS

Afin d'éviter ou, tout du moins, retarder la montée des taux de cyanobactéries débouchant sur une interdiction de la baignade, le Conseil Départemental a lancé des travaux au printemps.

La digue séparant le bassin de baignade du bassin contigu a été enlevée. Ainsi la quantité d'eau alimentant le bassin de baignade a été multipliée par trois voir quatre, diminuant de fait la montée du taux des cyanobactéries.

Ces travaux ouvrent réellement une nouvelle perspective.

### SÉCURITÉ DES LACS

Chaque année de nombreuses incivilités étaient dénoncées (camping et feux sauvages, détritus, non-respect des règlements...).



**Loïc  
HARDOUIN**

**Olivier  
BOUCHET**

Un garde particulier bénévole a été recruté par la commune. Un agent de sécurité de la voirie publique (ASVP) est payé par la commune. Son salaire nous est intégralement remboursé par le Conseil Départemental. La durée de ce contrat est de 5 mois. Ces 2 agents sont assermentés mais avec consignes de travailler essentiellement sur la prévention et l'éducation.



### PÊCHE

Le Conseil Municipal a voté pour que la pêche soit dorénavant payante. Les cartes sont en vente à l'agence postale communale et sur place auprès de l'ASVP.

Exemples de prix : à l'année, 20 € pour un houlmois et 40 € pour une personne hors commune. Pour le week end, 5 € pour un houlmois et 8 € pour un hors commune. L'intégralité des recettes sera utilisée pour le rempoissonnement et/ou la création de nouvelles frayères.

Documents à fournir pour une carte annuelle : 1 photo, C.N.I , 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois .

### PROGRAMME DES LACS

**8 JUILLET : SOIRÉE MOULES FRITES avec animation**

**30 JUILLET : SOIRÉE GRILLADES FRITES D.J**

**19 AOUT : SOIRÉE PAËLLA avec animation**

**Et les JEUDIS SOIR : SOIRÉE GRILLADES BRASSEROS**

## UNE CENTENAIRE A HOMMES

Dimanche 17 avril 2022, Monsieur Hubert HARDY, Maire, s'est rendu au domicile de Madame GAUTIER Marie-France avec un bouquet de fleurs, pour lui souhaiter au nom de la Municipalité, un très heureux anniversaire pour ses 100 ans.

Native de Channay-sur-Lathan, c'est en 1949 (année de son mariage) qu'elle s'installe à Hommes avec son époux Rémi GAUTIER qui pendant 30 ans, sera au service de la population avec 4 mandats de Maire à son actif.

Couturière de profession, elle a formé de nombreuses apprenties, car pendant des années il y a eu beaucoup de travail.

Plusieurs générations de robes de mariées ont été créées (dans toutes les classes sociales).

A l'époque, c'était aussi la couturière de toute la famille. Il y a eu la période «des résidences secondaires», des parisiennes venaient à Hommes en week-end et voulaient des vêtements. Souvent il fallait faire deux essayages dans le week-end, beaucoup de stress sur une courte période. Jusqu'à la révolution du prêt-à-porter, il y avait beaucoup de travail saisonnier : blouses d'école, manteaux d'hiver, habits de mariage ou de communion.

Même avec les années, cette centenaire a toujours le coup d'œil, mais elle ne peut plus faire le travail par elle-même.

Elle a été le soutien dans l'ombre de son mari, et a beaucoup œuvré dans le monde associatif du village, société



de musique, club de football, pompiers..., dans les décorations du village (notamment pour le Festival de musique). «Beaucoup de regrets à voir disparaître ce qui faisait le poumon du village, les commerces, les différentes manifestations où tout le monde participait. C'était un vrai consensus.

Il y a eu tellement de changements au cours de ce siècle qu'un retour est impossible, mais un sursaut de convivialité serait le début d'un renouveau, certainement espéré par tous».

Madame Gautier, nous vous remercions d'avoir accepté de nous parler de votre vie et espérons vous retrouver toujours aussi alerte en 2023 !

## REMERCIEMENTS

Aux habitantes et habitants qui nous ont aidé à tenir les bureaux de vote lors des élections présidentielles et législatives.

Merci de votre participation à l'expression de la démocratie.

A monsieur GRECO Marcel pour son implication spontanée et bénévole pour l'entretien de notre église (aération journalière, nettoyage, petits travaux, fleurissement...).



## VITESSE

Dans le bourg, la 1<sup>ère</sup> campagne de comptage des véhicules et des vitesses a été réalisée sur 1 semaine en mars. La seconde sera réalisée durant l'été pour prendre en compte la fréquentation des lacs.

A l'issue de l'analyse de ces 2 campagnes, le STA (Service d'Aménagement Territorial) nous fera des propositions pour ralentir les véhicules

A la Fuye, la gendarmerie a effectué et effectuera des contrôles radars.

## INFO PRATIQUE

Si vous trouvez un chien et si la Mairie est fermée, nous avons une convention avec la fourrière animale de Rivarenes 37, Monsieur CHICOISNE au 02 47 95 79 92. De plus, nous vous rappelons que la Mairie est dotée d'un lecteur de puce.

Rappel : les frais de garde sont à la charge des propriétaires.

## Je pense avoir trouvé des termites....

### Je dois déclarer la présence de termites en Mairie

Je dispose d'indices révélateurs de la présence de termites dans mon habitation ou mon terrain : je suis tenu de faire une déclaration en mairie.

Ceci est valable pour tous: propriétaire, locataire, occupant ou syndicat.

### La non déclaration expose à une amende de 500€



Escalier fortement fragilisé par des termites

## Les réglementations termites

- Code de la Construction et de l'Habitation : Articles R.133-1 à R133-5
- Une **cinquantaine** de commune de la région Centre-Val de Loire (dont une quarantaine en Indre et Loire) sont classées en **zone de surveillance et de lutte contre les termites**.
- Dans ces communes, tous les acteurs doivent **se mobiliser pour limiter la propagation des termites**.

La région Centre Val de Loire agit pour vous en participant au projet BioContrôleTermite qui étudie les communications chimiques des termites pour développer un **système de détection et de lutte biologique écoresponsable**.



## Quelques conseils pour éviter l'installation et la propagation des termites

Pour éviter une dissémination généralisée, l'évacuation de terre ou débris végétaux de zones infestées par les termites doit suivre un protocole strict avec une déclaration en mairie.

### À l'extérieur, aux abords immédiat d'un bâtiment:

- Supprimer les points d'eau stagnante (puits perdus ...)
- Eliminer les bois morts et contenus celluloseux (souche d'arbre, stockage de bois, parterre ...)
- Eviter la plantation de végétaux denses (source d'humidité)
- Etre vigilant à l'introduction de terre et débris végétaux (bois chauffage, BRF, ...). Ceux-ci ne doivent pas venir de zones potentiellement infestées.

### À l'intérieur d'une habitation (structure bois, pierre, béton, brique, métal...):

- Supprimer les causes d'humidité (infiltration, remontées capillaires ...)
- Eviter les phénomènes de condensation (avoir une bonne isolation et aération)
- Ne pas encombrer les sous-sols d'objets contenant de la cellulose.
- Veiller à ventiler les sous-sols.

### Plus d'informations et contacts :

- [IRBI](#) / [CNRS-Univ. Tours](#)
- [FREDON CVL](#)
- [Préfecture d'Indre-et-Loire \(37\)](#)



© T. Andrieux



# Termites

## Prévention et obligations



© T. Andrieux

# Comment agir ?





# Mieux connaître et détecter les termites

## Qui sont les termites ?

Les termites présents en Région Centre-Val de Loire sont des insectes sociaux souterrains de 3 à 9 mm de long qui vivent à l'abri de la lumière et se nourrissent de matériaux contenant de la cellulose (papier, carton, tissus, doublage de cloison, bois...). Etant très sensibles à la dessiccation, leur survie passe par une humidité importante. En forêt, ce sont des acteurs indispensables qui assurent la pérennité des zones boisées en dégradant le bois mort.

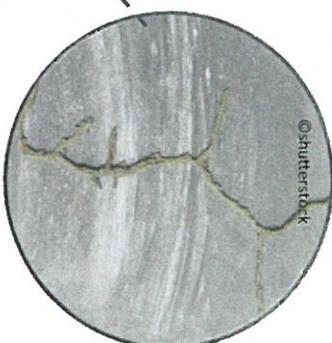
## Quelles sont les conséquences ?

L'activité des termites engendre des désordres importants à tous les étages dans les bâtiments, pouvant dans les cas les plus graves fragiliser et détruire l'habitation (toiture, cloisons, plancher, escalier, huisserie...). En l'absence de traitement, les termites se propagent et peuvent contaminer les habitations voisines.

## Quels sont les indices ?

**Généralement, on ne voit pas les termites, mais on peut parfois observer :**

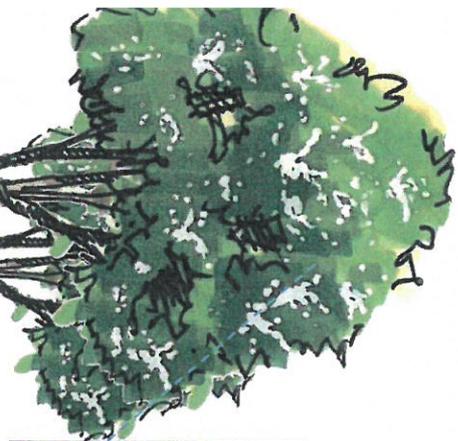
1. Une galerie-tunnel d'apparence terreuse à la surface d'un mur ou d'une poutre.



2. Un élément de bois creusé, sans présence de sciure et d'aspect feuilleté



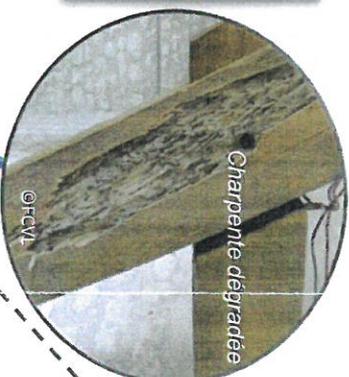
3. L'envol d'insectes au début du printemps s'échappant du sol, d'une fente d'un mur, d'un cadre d'huisserie.



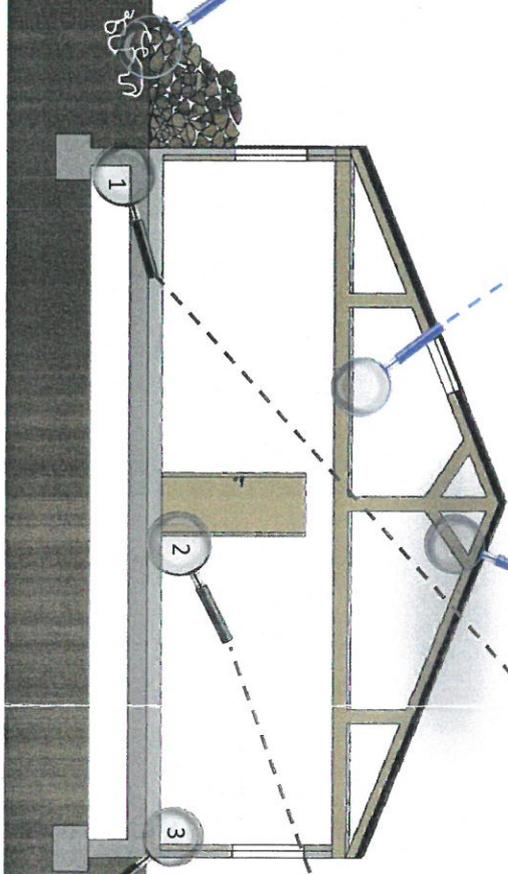
Bois extérieur attaqué par des termites. Contamination par le sol



Plancher en ruine



Charpente dégradée



@Cornillon



5mm

@T.Andrieux



Taille réelle

On peut retrouver la trace de leur passage dans les matériaux tendres et sans cellulose (plâtres, enduits, joints de dilatation, plastiques, isolants, gaines électriques, tuyau d'évacuation, ...) qui peuvent également être dégradés et/ou qui facilitent leur propagation dans les habitations.

De nombreuses ailes éparpillées au sol près des entrées de lumière sont des signes d'un essaimage récent.